



Compte rendu de l'A.G. de la section nationale réunie à St Briec le 3 juin 2009

Union des syndicats Ecologie Equipement

30 passage de l'Arche - 92055 La Défense cedex
téléphone : 01 40 81 24 00 - fax : 01 40 81 24 05

Syndicat Régional BRETAGNE de l'Équipement et de la Mer (SYRBEM)

Section Nationale des Affaires Maritimes

L'AG s'est réunie à St Briec à l'UD/CFDT 22, le 3 juin 2009 de 10h00 à 13h30 sous la présidence de Claude DROUGLAZET Secrétaire de la section nationale.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Perspectives 2009-2012 : Réforme de l'Etat (RGPP, CSM, DDT, DFM, ENIM, ...)
- Questions diverses

1-Rapport d'activité :

Le secrétaire national a informé de son activité depuis l'AG de St Malo du 9 Septembre 2008 qui avait confirmé notre stratégie de fusion des services maritimes dans le MEEDDAT.

Les activités nationales, régionales et départementales font l'objet d'informations régulières dont certaines se trouvent sur le site de l'USEE qu'il faut consulter fréquemment.

De nombreuses élections paritaires ont eu lieu ces derniers mois (CTPM en juin 2008, CTPR en novembre 2008 et CAP en avril 2009).

Au niveau ministériel la CFDT maintient sa position en conservant 2 sièges au CTPM

Au niveau régional nous conservons notre siège en Bretagne mais nous manquons de militants dans les autres régions pour porter nos revendications.

Cela se confirme avec les élections aux CAP .Nous avons conservé notre siège chez les contrôleurs et perdu celui des syndicats.

De ces différents scrutins il ressort que :

- La CFDT a du mal à faire passer son message vers les catégories C.
- Le corporatisme a encore de beaux jours devant lui
- L'émiettement syndical favorise paradoxalement la CGT qui obtient 16 sièges sur 20 !! en jeu.
- Notre absence dans certaines régions et à l'ENIM est un handicap lourd qui pèse sur notre représentativité.
- enfin une baisse générale de la participation des fonctionnaires aux élections ce qui est inquiétant pour l'avenir.

Le secteur Mer n'est pas le seul concerné par cette érosion. L'AG des Syndicats de l'USE/CFDT qui aura lieu à Paris mi juin devra analyser la situation .Nous y participerons.

La CFDT a été présente dans nombres de dossiers ces derniers mois dont les principaux sont :

- La défense des intérêts des catégories B et C des CSN en particulier pour l'amélioration de leur régime indemnitaire. Des courriers adressés au DRH du MEEDDAT sont restés sans réponse à ce jour ce qui est absolument anormal. L'AG demande au SG de l'USE d'user de son autorité pour obtenir une réponse.

- Sur le régime indemnitaire la CFDT reconnaît l'action de la DRH pour la remise à niveau des primes des personnels des Affaires Maritimes. Le secrétaire de la section nationale regrette que sa demande de transparence formulée dès 1995 auprès de la DAM soit restée lettre morte et ce avec le soutien implicite de la CGT ! car cela a fini par coûter très cher à l'ensemble de nos collègues. Au demeurant ceci confirme que notre stratégie d'intégration est la bonne.

En conclusion le secrétaire informe l'AG que dans le cadre de la Réforme des Services ainsi que dans le projet de fusion des corps il ne faut pas rater le train en marche mais qu'il ne faut pas compter sur la hiérarchie militaire pour défendre nos intérêts. Ainsi dans le cadre des négociations en cours entre le MEEDDAT et la MAP avec Bercy sur l'harmonisation des primes la CFDT demande que les Affaires Maritimes ne soient pas oubliés !! comme d'habitude !

Une information a été faite sur la PFR (Prime de Fonction et de Résultat) qui sera mise en place dès 2010 pour les A et les B . Cette nouvelle prime très injuste va créer des tensions entre les agents. Le secrétaire informera les militants de l'évolution du dossier.

Le dossier de pré contentieux des agents du DSI pour obtenir les primes de Centrale est en attente d'une proposition de transaction du MEEDDAT le juge administratif ayant été saisi avec l'appui juridique de l'USEE/CFDT ; L'AG remercie Gérard de ces bons conseils.

Au DSI toujours, certains agents ont de gros soucis pour établir leur dossier de retraite .Ceci concerne l'ensemble des personnels des Affaires Maritimes .

La situation est suffisamment grave pour demander une intervention musclée de la CFDT au plus haut niveau du MEEDDAT. Le secrétaire fera une communication au BN sur le sujet mi juin.

La situation des personnels embarqués a été évoquée par les camarades concernés. Il y a une réelle inquiétude sur le devenir du contrôle des pêches qui est en situation de concurrence avec la Marine Nationale ou la Gendarmerie Maritime qui dispose de moyens techniques et budgétaires bien plus puissants que la DAM ; de plus pour les patrouilleurs très sollicités et pas très jeunes il n'y a pas de projet de remplacement dans les cinq ans . La situation des personnels de conduite du navire et de contrôle devra être clarifiée .

La mise en place de parc marin (Iroise) avec de gros moyens et l'activité opérationnelle du centre de contrôle européen de Lisbonne laisse peu de place à l'avenir de nos services .

Si l'on rajoute la crainte de la « privatisation » de l'activité CSN et la réforme des services administratifs on voit bien que notre avenir en tant qu'administration autonome est plutôt sombre !

Là encore la fusion des services maritimes est la seule chance de survie de nos métiers et de nos missions

C'est l'action que mène la CFDT depuis plusieurs années au MEEDDAT ;

Nous militons encore pour la fusion des Affaires Maritimes dans les DDT et les DREAL nous ne voulons pas des DFM qui n'auront aucune autorité fonctionnelle ni budgétaire .

Nous voulons être des fonctionnaires de l'Etat comme les autres et traités comme tels ce qui n'est encore pas le cas aujourd'hui ; Nous voulons un régime indemnitaire égal à celui des autres, de la formation, de la promotion comme les autres bref nous refusons le corporatisme historique ! qui enferme les agents civils des Affaires Maritimes dans un trou sans fond .

Les arbitrages du 1^{er} Ministre sur le sujet attendu le 15 mai ne sont toujours pas connus !!

C'est sans doute qu'il y a un vrai problème, non ?

2-Rapport financier :

La trésorière a présenté un bilan positif des comptes, étant entendu que nous recevons le soutien du SYRBEM si besoin.

3- Questions diverses

.Nous avons évoqué la situation individuelle de certains collègues

- Le secrétaire a évoqué la création d'un groupe de réflexion interministérielle CFDT dans le Finistère
- Nous avons regretté l'absence de dialogue social avec la DAM qui continue d'entretenir des relations privilégiées avec la CGT !!
- Nous avons évoqué la situation de l'ENIM où hélas nous n'avons aucun représentant ...pour l'instant !

L'AG appelle à participer aux manifestations intersyndicales et interprofessionnelles le 13 juin

En conclusion le secrétaire national a remercié les adhérents (anciens et nouveaux) de leur confiance en précisant que la CFDT est un syndicat de proposition qui ne pratique pas la co-gestion chacun devant rester à sa place.

Il remercie Christine pour l'organisation parfaite de l'AG et l'ami Michel qui en bon retraité des Affaires Maritimes ...et de la CFDT a participé à nos travaux.

Adresse : 4 rue Lucien HASCOET 29900 CONCARNEAU tel 02 98 60 51 49